

**REPUBLIQUE DU CONGO**

Unité - Travail - Progrès



**MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

.....  
**CELLULE DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE**  
.....

# **Préparation du Budget 2020**

**Cadre Budgétaire  
à Moyen Terme  
(2020-2022)**

**Pour le débat  
d'orientation budgétaire**

*Juin 2019*

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMICO-SOCIAL ET EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018 ET A FIN MARS 2019</b> .....	<b>5</b>
1.1    CONTEXTE POLITIQUE.....	5
1.2    CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL .....	6
1.3    EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018 ET FIN MARS 2019.....	7
<b>CHAPITRE 2 : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE DE 2018 A AVRIL 2019</b> .8	<b>8</b>
2.1    ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	8
2.2    SITUATION MACROECONOMIQUE DU CONGO.....	10
<b>CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES DE 2020 A 2022</b> .....	<b>13</b>
3.1    PRINCIPALES HYPOTHESES AU NIVEAU INTERNATIONAL.....	13
3.2    PRINCIPALES HYPOTHESES AU NIVEAU NATIONAL .....	15
<b>CHAPITRE 4 : LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MOYEN TERME</b> .....	<b>18</b>
4.1    ORIENTATION BUDGETAIRE POUR LA PERIODE 2020-2022 .....	18
4.2    PRINCIPAUX OBJECTIFS VISES .....	18
4.3    PROJECTIONS DES RESSOURCES ET DES DEPENSES BUDGETAIRES POUR LA PERIODE 2020-2022 .....	19
<b>CHAPITRE 5 : FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>29</b>
5.1    A COURT TERME.....	29
5.1.1    AU NIVEAU INTERNATIONAL .....	29
5.1.2    AU NIVEAU INTERNE .....	30
5.2    A MOYEN TERME.....	31
<b>ANNEXES</b> .....	<b>32</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>37</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance et inflation .....	10
Tableau 2 : Indicateurs macroéconomiques .....	17
Tableau 3 : Critères de convergence.....	26

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes et dépenses budgétaires .....	20
Graphique 2 : Evolution des recettes par type de budget .....	20
Graphique 3 : Recettes du budget de l'Etat par titres .....	21
Graphique 4: Dépenses par type de budget .....	22
Graphique 5: Dépenses du budget général par titres .....	23
Graphique 6 : Evolution des principaux soldes budgétaires de 2020-2022 en % du PIB .....	24
Graphique 6: Situation du gap de financement sur la période 2020-2022 .....	26

## INTRODUCTION

1. Le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2020-2022 s'inscrit dans la perspective de la conclusion d'un programme financier avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit. Ce programme vise à : (i) aider le Congo à rétablir la stabilité macroéconomique ; (ii) réaliser une croissance économique plus élevée et plus inclusive ; (iii) rétablir la viabilité de la dette ; (iv) améliorer la gouvernance ; (v) réduire la corruption et accroître la transparence ainsi que l'efficacité de la gestion des ressources publiques, en particulier dans le secteur pétrolier et ; (vi) protéger les groupes vulnérables.

2. Dans ce cadre des efforts de consolidation budgétaire et de rétablissement de la viabilité de la dette sont poursuivis et renforcés. Ainsi, le budget 2020 est un véritable instrument de mise en œuvre de ces engagements. A cet effet, afin de permettre l'adhésion de l'ensemble de tous les départements ministériels et institutions, le gouvernement a lancé, concomitamment aux travaux de préparation du budget 2020, un vaste chantier de cadrage macroéconomique et d'élaboration des projets annuels de performance (PAP).

3. Dans cette optique, le présent document vise un meilleur alignement du budget de l'Etat avec le programme de facilité élargie de crédit en cours de conclusion avec le FMI. Préparé sur un horizon à moyen terme, ce document adopte une budgétisation par objectifs spécifiques.

4. Il convient de souligner que, suivant l'approche triennale du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), les orientations budgétaires proposées dans ce présent document couvrent les trois prochaines années (2020-2022). Ces orientations informent sur les engagements et les priorités du gouvernement. La loi de finances, par contre, ne concerne que la première tranche annuelle (2020).

5. La structuration de ce document se présente ainsi qu'il suit : I) contexte politique, économique-social et exécution budgétaire en 2018 et à fin mars 2019 ; II) environnement international et situation macroéconomique de 2018 à avril 2019 ; III) perspectives macroéconomiques 2020-2022 ; IV) politique budgétaire à moyen terme 2020-2022 et ; V) facteurs de risque.

### **1.1 Contexte politique**

6. Sur le plan politique la pacification intégrale du département du Pool est effective. La circulation des personnes et des biens ainsi que le retour des populations dans leurs localités se consolident. Cette situation a permis d'engager, avec l'appui financier du fonds central pour les interventions d'urgence humanitaires (CERF) du programme des nations unies pour le développement (PNUD), un vaste programme de distribution des équipements agricoles à usage collectif aux populations des localités du Pool à savoir : Goma Tsé-Tsé, Mbandza Ndounga, Kinkala district, Mindouli, Kimba, Mayama, Kindamba et Vindza.

7. L'organisation non gouvernementale (ONG) Action de secours d'urgence et de développement humanitaire (ASUDH) à qui est confiée la distribution des équipements est appelée à assurer la formation des populations pour l'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance desdits équipements

8. En mars 2019, le gouvernement a signé avec les Nations unies un accord-cadre qui oriente les aides au développement en faveur du Congo pour la période 2020-2024. Cet accord prend en compte les Objectifs de développement durable (ODD) à savoir le renforcement de la gouvernance, la valorisation du capital humain et la diversification économique. En plus, cet accord permettra de répondre aux actions humanitaires avec le concours de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Il s'agit entre autres du développement de la chaîne de valeur dans le domaine de l'agriculture, la pêche et l'élevage ainsi que la biodiversité et de la survie de l'enfant, la vaccination, la santé de la mère et de l'enfant, la qualité de l'éducation, la protection des enfants.

9. Le Congo a été représenté au plus haut niveau à la 14<sup>e</sup> session ordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à Ndjamena au Tchad. Un état d'avancement sur le Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC a été présenté par son Excellence monsieur le

Président de la république où les félicitations ont été adressées par la conférence pour les avancées enregistrées.

10. En mai 2019, devant le Parlement russe : la Douma, le Chef de l'Etat a sollicité le soutien de la Russie aux efforts du Congo pour la protection de l'écosystème le plus important du monde, notamment l'opérationnalisation de la commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu.

## **1.2 Contexte économique et social**

11. Sur le plan économique, le programme du gouvernement attend d'être approuvé par le conseil d'administration du FMI. L'approbation du programme paraît probable, car la dernière mission du FMI a reconnu les avancées significatives du gouvernement dans la mise en œuvre du programme des réformes structurelles. L'accord de restructuration de la dette commerciale du Congo envers la banque chinoise « EXIMBANK » conclu récemment, conjugué à l'annulation de la dette bilatérale envers la Chine constituent une étape décisive vers le rétablissement de la viabilité de la dette.

12. S'agissant des questions sociales, le FMI recommande d'accroître les dépenses sociales, notamment celles relatives au projet Lisungi, ainsi que d'autres programmes sociaux prioritaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

13. Compte tenu de l'importance du programme Lisungi qui vise plus de 9 300 ménages vivants avec moins de 2,0 dollars (plus de 1 000 FCFA) et dont le soutien financier est plafonné à 250 000 FCFA, un atelier de formation des acteurs chargés de la mise en œuvre du programme des activités génératrices des revenus s'est tenu en mars 2019.

14. Le gouvernement, qui a doté Lisungi de 6,0 milliards de FCFA en 2019, compte accroître les dépenses sociales en 2020 aux fins de contenir l'avancée du nombre de pauvres estimé à plus de 47,0% de la population nationale.

15. Dans le même cadre, le programme alimentaire mondiale (PAM), appui le gouvernement dans les départements affectés par l'insécurité alimentaire à travers les activités agropastorales et les cantines scolaires.

### **1.3 Exécution budgétaire en 2018 et fin mars 2019**

16. Selon les données des rapports d'exécution budgétaire à fin décembre 2018 et au premier trimestre 2019, on relève un assainissement des finances publiques. En 2018, l'exécution du budget de l'Etat s'est améliorée et est restée prudente au premier trimestre 2019.

17. Au 31 décembre 2018, l'exécution du budget de l'Etat, présente un taux de réalisation des recettes de 120,9% et les dépenses sont exécutées à un taux de 110,6%. Le solde budgétaire est ressorti à 407,3 milliards de FCFA soit en dépassement de 85,9% de l'objectif annuel. Le gap de financement a régressé et se situe à 84,0 milliards de FCFA contre une prévision de 559,9 milliards de FCFA, nonobstant l'accumulation des arriérés (432,0 milliards de FCFA).

18. Au premier trimestre 2019, les recettes sont réalisées à 23,0% de l'objectif annuel et 88,6% de l'impératif trimestriel. Les dépenses par contre sont exécutées à 18,5% des prévisions annuelles et 84,5% de l'objectif trimestriel. Il se dégage un solde budgétaire positif de 185,8 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 504,2 milliards de FCFA, soit un taux de 36,9% par rapport à l'objectif annuel et 95,9% de l'impératif à fin mars.

## 2.1 Environnement international

### 2.1.1 Croissance

19. La croissance de l'**économie mondiale**, qui a culminé à 3,8% en 2017, a fléchi à 3,6% en 2018, et devrait encore ralentir à 3,3% en 2019 (FMI, avril 2019) du fait de la confluence des facteurs ayant touché les grandes économies. Depuis le début de l'année 2018, les mesures prises par les Etats-Unis sur le plan commercial et les représailles de leurs partenaires commerciaux nuisent de plus en plus au climat de confiance. Dans ce contexte mondial, une combinaison de facteurs propres à certains pays et à certains secteurs a aussi freiné l'expansion.

20. La croissance dans les **pays avancés**, devrait ralentir à 2,2% en 2018 et à 1,8% en 2019. Le repli en 2019 est en partie imputable aux effets négatifs attendus des hausses des droits de douane adoptées en 2018. L'expansion continuera de ralentir progressivement à mesure que les effets de la relance budgétaire américaine s'estompent et que la croissance tend vers le potentiel modeste de l'ensemble du groupe, étant donné le vieillissement de la population et la faible augmentation de la productivité.

21. Dans la **zone euro**, la croissance devrait fléchir à 1,8% en 2018 et à 1,3% en 2019. La croissance a ralenti plus que prévu suite à une combinaison de facteurs qui ont pesé sur l'activité dans l'ensemble des pays. Les craintes croissantes concernant un Brexit sans accord ont profondément freiné aussi l'investissement dans cette zone.

22. Faisant exception à la tendance générale, l'expansion aux **Etats-Unis** est restée robuste sur fond de marché du travail tendu et la croissance vigoureuse de la consommation. Cette accélération de la croissance (2,9% en 2018) sous l'impulsion de la relance budgétaire d'envergure devrait devenir moindre en 2019 (2,3%).

23. Dans les **pays émergents et les pays en développement**, la croissance devrait reculer légèrement à 4,4% en 2019, contre 4,5% en 2018. Le repli de la croissance par rapport à 2018 s'explique par le fléchissement en Chine et par la récession en Turquie,



avec d'importantes répercussions de la baisse de l'activité à fin 2018, ainsi que par une aggravation de la contraction en Iran. En **Chine**, la conjugaison de plusieurs facteurs a freiné l'expansion en 2018 à 6,6%. Cette croissance devrait ralentir pour s'établir à 6,3% en 2019. Dans la plupart des pays émergents et en développement, la croissance devrait se stabiliser légèrement en-dessous de 5%, mais avec des variations selon les régions et les pays.

24. En **Afrique subsaharienne**, la reprise va se poursuivre, le taux de croissance, d'après les projections, se situe à 3,0% en 2018 contre 2,9% en 2017 et atteindrait 3,5% en 2019. Ces chiffres globaux occultent toutefois les disparités considérables entre les pays, avec des différences marquées entre les pays riches et les pays pauvres en ressources naturelles.

25. Globalement, l'activité économique en 2019 dans les pays avancés et dans les pays émergents et en développement se situerait respectivement à un niveau largement inférieur (1,8%) et légèrement en-dessous à celui de 2018 (4,4%).

### 2.1.2 Inflation

26. Les tensions inflationnistes sont restées modérées. La hausse des prix à la consommation est restée contenue dans les **pays avancés**, étant donné la baisse des prix de produits de base. Dans la logique des pressions globales modérées des prix et des salaires, et peut-être renforcées par le ralentissement de la croissance, les anticipations inflationnistes demeurent contenues dans les pays avancés, et, dans bon nombre de cas ont fléchi récemment. Le prix à la consommation baisserait à 1,6% en 2019, contre 2,0% en 2018 dans les pays avancés.

27. Dans les **pays émergents et en développement**, on relève une légère poussée inflationniste, car le prix à la consommation passerait de 4,8% en 2018 à 4,9% en 2019. En **Afrique subsaharienne**, d'après les projections, la tendance baissière des pressions inflationnistes est observée depuis 2017. Le taux d'inflation moyen devrait tomber de 8,5% en 2018 (contre 11,0% en 2017) à 8,1% en 2019. Dans les pays de la **Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)**, le prix à la consommation en variation annuelle, bien qu'en deçà de la norme communautaire, devrait remonter de 1,9% en 2018 (contre 0,8% en 2017) à 2,0% en 2019.

## 2.2 Situation macroéconomique du Congo

### 2.2.1 Croissance

28. La croissance de l'activité économique au Congo, qui a été de -3,1% en 2017 s'est sensiblement améliorée en 2018 pour se situer à 1,2%, sous l'impulsion d'un rebond de la production pétrolière. Elle devrait atteindre 5,0% en 2019 sous l'effet conjugué d'une reprise de l'activité du secteur hors pétrole, tirée principalement par les activités du secteur tertiaire, précisément de la sous-branche « transport et télécommunication » (1,9% en 2019 contre -7,8% en 2018) et du secteur secondaire, notamment de la sous-branche « électricité, gaz et eau » (2,0% en 2019 contre -3,5% en 2018) ainsi que de la poursuite, bien qu'en repli, de la croissance du secteur pétrolier (15,9% en 2019 contre 23,8% en 2018).

Tableau 1 : Croissance et inflation

	PIB réel		Inflation	
	Projection		Projection	
	2018	2019	2018	2019
Monde	3,6	3,3	1,9	1,4
Pays avancés	2,2	1,8	2,0	1,6
Etats-Unis	2,9	2,3	2,4	2,0
Japon	0,8	1,0	1,0	1,1
Zone Euro	1,8	1,3	1,8	1,3
Allemagne	1,5	0,8	1,9	1,3
France	1,5	1,3	2,1	1,3
Pays émergents et en développement	4,5	4,4	4,8	4,9
Pays émergents et en développement d'Europe	3,6	0,8	8,7	9
Pays émergents et en développement d'Asie	6,4	6,3	2,6	2,8
Autres pays émergents et en développement d'Asie	5,3	6,3	4,5	4,6
Chine	6,6	6,2	2,1	2,3
Inde	7,1	7,3	3,5	3,9
Brésil	1,1	2,1	3,7	3,6
Afrique subsaharienne	3,0	3,5	8,5	8,1
Nigéria	1,9	2,1	12,1	11,7
Afrique du sud	0,8	1,2	4,6	5,0
CEMAC	1,7	3,3	1,9	2,0
Congo	0,8	5,4	1,2	1,5
Cameroun	4,0	4,3	0,9	1,2
Gabon	1,2	3,1	4,8	3,0
Guinée Equatoriale	-5,7	-4	1,3	2,6
RCA	4,3	5,0	3,0	3,0
Tchad	3,1	4,5	2,5	2,9

### 2.2.2 Inflation

29. L'évolution du prix à la consommation en variation annuelle continue de respecter les critères de convergence de la CEMAC. Selon le FMI (avril 2019), ce prix est ressorti à 1,2% en 2018 contre 0,4% en 2017. En 2019, l'inflation atteindrait 1,5%. L'inflation moyenne de 2017 à 2019 est de 1,0%. Ce taux d'inflation est le deuxième meilleur niveau des pays de la CEMAC, après celui du Cameroun. (0,9%).

### 2.2.3 Secteur extérieur

30. Selon les projections du FMI, en 2018 le déficit du solde des transactions courantes s'est sensiblement amélioré à 392,0 milliards de FCFA, contre -295 milliards de FCFA en 2017, sous l'impulsion d'un accroissement des exportations de 40,0%. La balance commerciale ressortait positif en 2019 à 361,0 milliards de FCFA. Cette situation a procédé à une évolution des exportations à un rythme annuel moyen de 20,6% et au comportement des importations contenues à un rythme annuel moyen de 3,6%. En fait, les exportations du secteur pétrolier sont passées de 2 852 milliards de FCFA en 2017 à 4 276 milliards en 2018, soit une différence de 1 424 milliards de FCFA, alors que les importations n'ont évolué que de 656 milliards de FCFA à 928 milliards de FCFA. Il est attendu des exportations pétrolières d'une valeur de 4 448 milliards de FCFA en 2019.

31. En 2018, le déficit de la balance des services s'est creusé de 34,4%, à -1 410,0 milliards de FCFA, contre -1 049,0 milliards de FCFA en 2017. En 2019, ce déficit se creuserait moins davantage de 10,3%, à -1 555,0 milliards de FCFA. En 2018, le compte des revenus s'est vu son déficit s'aggraver de 77,3%, à -718,0 milliards de FCFA, contre -405,0 milliards de FCFA en 2017. En 2019, ce solde ressortirait toujours déficitaire de 0,6%, à 722,0 milliards de FCFA.

32. La balance des transferts courants a affiché un solde négatif qui s'est légèrement amélioré de 2,7% à -248,0 milliards de FCFA contre -255,0 milliards de FCFA en 2017. A fin 2019, ce déficit diminuerait de 4,4%, à -237,0 milliards de FCFA.

33. En 2018, le compte financier est ressorti à -34,0 milliards de FCFA, contre 1 968 milliards de FCFA en 2017. Il est attendu à -516,0 milliards de FCFA en 2019.

34. Le compte de capital est ressorti positif en 2018 à 4,0 milliards de FCFA contre 80,0 milliards de FCFA en 2017. En 2019, le solde de ce compte resterait positif en 2018 à un niveau presque identique à 2016 (32,0 milliards de FCFA).

35. En somme, si à fin 2018, le déficit du solde global de la balance des paiements s'est replié, ressortant à -75,0 milliards de FCFA, après -249,0 milliards de FCFA en 2017, en 2019 il s'aggraverait à -133 milliards de FCFA.

#### **2.2.4 Monnaie**

36. Sur le plan monétaire, la situation à fin décembre 2018 s'est caractérisée par :

- ✓ un accroissement des avoirs extérieurs nets de 18,9% ;
- ✓ une progression de 3,0% du crédit intérieur net ;
- ✓ une baisse de la masse monétaire (7,2%).

37. En effet, les avoirs extérieurs nets sont passés 212,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017 à 252,0 milliards de FCFA en 2018. Sous l'effet de l'amélioration de la position extérieure aussi bien de la Banque Centrale, que de celle des banques primaires, à la suite un bon comportement des cours de pétrole.

38. Les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 3,0%, pour ressortir en 2018 à 1 136,0 milliards de FCFA contre 1 212,0 milliards de FCFA l'année antérieure. Les créances nettes sur l'Etat ont enregistré une baisse (19,9%), passant de 634,0 milliards de FCFA à fin 2017 à 508,0 milliards de FCFA en 2018.

39. La masse monétaire s'est améliorée de 7,2% à 1 695,0 milliards de FCFA à fin décembre 2018.

40. La situation monétaire à fin mars 2019 est marquée par une baisse de :

- ✓ 7,5% des avoirs extérieurs nets à 233,0 milliards de FCFA ;
- ✓ 3,8% de la masse monétaire à 1 631,0 milliards de FCFA contre 1 695,0 milliards de FCFA à fin 2018 ;
- ✓ 5,5% des crédits à l'économie à 1 675,0 milliards de FCFA.

### 3.1 Principales hypothèses au niveau international

41. Les perspectives économiques mondiales sur la période 2020-2022 laissent planer des incertitudes liées notamment à la montée des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, aux risques liés au Brexit et au ralentissement de la croissance dans les grands pays avancés qui tend vers son potentiel modeste à long terme du fait du vieillissement de la population et de la faible augmentation de la productivité.

#### 3.1.1 Croissance économique

42. Après un fléchissement en 2019 à 3,2%, contre 3,8% en 2018, la croissance de l'économie mondiale devrait se stabiliser aux environs de 3,6% en 2020 selon les perspectives économiques mondiales du FMI d'avril 2019. Au-delà de 2020, cette croissance se stabilisera aux alentours de 3,5%, portée principalement par la croissance en Chine et en Inde, ainsi que leurs poids de plus en plus important dans le revenu mondial.

43. Dans les **pays avancés**, l'activité économique devrait continuer de ralentir progressivement à 1,7% en 2020. Après 2020, la croissance devrait fléchir à 1,6% d'ici 2022 selon le FMI. Cette modération de la croissance devrait se poursuivre à moyen terme, dans la mesure où la persistance d'une faible croissance de la productivité et le ralentissement de la croissance de la population active influent de plus en plus sur la trajectoire de la production.

44. Aux Etats-Unis, la croissance serait de 1,9% en 2020, en raison de la fermeture partielle des administrations fédérales, de la faiblesse des budgets alloués contre ce qui avaient été prévu et de la suppression progressive de la relance budgétaire.

45. Dans la **zone Euro**, la croissance en 2020 est projetée à 1,5%. L'issue des accords sur le Brexit, encore incertain, ne permet pas de projeter la croissance au-delà de 2020. En effet, un Brexit sans accord, comme souligné précédemment, pourrait freiner l'investissement dans cette zone et donc l'activité économique.

46. Concernant les **économies émergentes et en développement**, l'amélioration de la croissance après 2019 résulterait des mesures de soutien à la croissance initiée par la Chine et l'atténuation progressive de la récession en Argentine et en Turquie ainsi qu'au raffermissement attendu de l'activité dans les pays de ce groupe. A partir de 2020, cette croissance devrait se stabiliser un peu plus au-dessus de 4,8%, mais avec des grandes différences qui se compensent entre régions.

47. En **Afrique subsaharienne**, les perspectives diffèrent d'un pays à l'autre. Cela témoigne de l'hétérogénéité des économies, qui est liée aux disparités en termes de niveau de développement, d'exposition aux chocs climatiques et de dépendance à l'égard des produits de base. La croissance devrait s'accélérer pour passer de 3,7% en 2020 à environ 4,0% en 2022.

48. En **zone CEMAC**, il est prévu une croissance de 3,3% en 2020. La bonne tenue de la croissance à moyen terme repose sur une augmentation de la production pétrolière dans les Etats membres, une amélioration des cours de pétrole et un regain de dynamisme dans le secteur hors pétrole, conjugués avec la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles.

### **3.1.2 Inflation**

49. Les perspectives de l'inflation reflètent pour l'essentiel les perspectives de croissance et des cours des produits de base. L'inflation devrait dans l'ensemble se maintenir aux niveaux actuels dans les **pays avancés**, alors que, pour les **pays émergents et en développement** hors Venezuela, elle devrait renouer avec sa baisse constante. Dans la **zone euro**, comme l'économie fonctionne au-dessus de son potentiel, l'inflation hors alimentation et énergie devrait s'accélérer pour atteindre 2,0% en 2022.

### **3.1.3 Les marchés des produits de base**

50. Les projections du FMI tablent qu'à court terme (2020-2022), les cours du Brent se stabiliseraient autour de 58,3 dollars conformément aux perspectives de l'économie mondiale d'avril 2019. S'agissant de celles d'octobre 2018, ces cours se situeraient autour de 65,0 dollars.

## **3.2 Principales hypothèses au niveau national**

### **3.2.1 Croissance économique**

51. Plongée dans une profonde récession depuis 2015, l'économie congolaise présente des premiers signes de stabilisation. En 2019, la croissance attendue se situerait à 5,0 %, portée par une expansion de la production pétrolière et une reprise progressive de la croissance du secteur non pétrolier.

52. La croissance économique évoluerait en moyenne annuelle à 1,1% sur la période 2020-2022, avec des taux respectifs de 1,6%, 1,9% et -0,2%, en lien avec l'arrivée à maturité de certains champs pétroliers.

53. Après une forte expansion en 2019, la production pétrolière connaîtrait une baisse considérable sur la période, affichant une variation annuelle du secteur pétrolier respectivement à 0,0%, -2,1% et -8,8% en 2020, 2021 et 2022.

54. Par ailleurs, l'activité économique du secteur non pétrolier connaîtrait une hausse régulière en moyenne annuelle de 3,3% sur la période, passerait de 2,4% en 2020 à 3,5% en 2021 et devrait s'établir en 2022 à 3,7%. Cette reprise progressive de ce secteur, sera portée entre autres par la redynamisation de l'agriculture et la sylviculture, la pleine utilisation des capacités opérationnelles du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) ainsi que la bonne tenue des activités commerciales et hôtelières.

### **3.2.2 Secteur extérieur**

55. Le compte des transactions courantes resterait excédentaire en pourcentage du PIB en 2020 et 2021 respectivement à 5,4% et 2,2%, se situerait à 365,0 milliards de FCFA et 139,0 milliards de FCFA. Il enregistrerait un déficit de 0,9 % en 2022 et ressortirait à -58 milliards de FCFA.

56. Le déficit de la balance des services sur la période 2020-2022, enregistrerait une diminution à un taux annuel de 3,6%, -1 473 milliards de FCFA en 2020, à 1 461 milliards de FCFA en 2021 et à 1 369 milliards de FCFA en 2022.

57. Le compte des revenus afficherait un déficit qui baisserait à un rythme annuel moyen de 7,0 % sur la période 2020-2022 et ressortirait respectivement à -641,0 milliards de FCFA, -654,0 milliards de FCFA et en 2022 à -554,0 milliards de FCFA.

58. Sur la période 2020-2022, le déficit de la balance des transferts courants augmenterait légèrement à un rythme annuel moyen de 2,5%. Il se situerait à -241 milliards de FCFA en 2020, à -249 milliards de FCFA en 2021 et en 2022 à -253 milliards de FCFA. Le déficit du compte financier diminuerait à un taux annuel moyen de 83,8%, s'établirait à -493,0 milliards de FCFA en 2020, à -183,0 milliards de FCFA en 2021 et à -13,0 milliards de FCFA en 2022.

59. En résumé, le déficit du solde global de la balance des paiements s'améliorerait fortement sur la période, en moyenne annuelle à 61 milliards de FCFA. Il s'établirait à 106,0 milliards de FCFA en 2020, à 21,0 milliards de FCFA en 2021 et en 2022 à 56,0 milliards de FCFA.

### **3.2.3 Monnaie**

60. Sur la période 2020-2022, les agrégats monétaires seraient marquées par :

- ✓ une augmentation des avoirs extérieurs nets à un rythme annuel moyen de 15,2% avec 617,0 milliards de FCFA en 2020, 787,0 milliards de FCFA en 2021 et 819 milliards de FCFA en 2022 ;
- ✓ une évolution positive du crédit intérieur net à un taux annuel moyen 1,4% passant de 1 555,0 milliards de FCFA en 2020, à 1 479,0 milliards de FCFA en 2021 et 1 600,0 milliards de FCFA en 2022 ;
- ✓ une progression en moyenne par an de la masse monétaire de 6,3% qui s'établirait à 1 909,0 milliards de FCFA en 2020, à 2 009,0 milliards de FCFA en 2021 et à 2 156,0 milliards de FCFA en 2022 ;
- ✓ une régression à un taux annuel moyen de 20,5% du crédit net à l'État avec 337,0 milliards de FCFA en 2020, 192,0 milliards de FCFA milliards de FCFA en 2020 et 213,0 2021 milliards de FCFA.

61. Les crédits à l'économie évolueraient à un rythme annuel moyen de 6,5%. Ils ressortiraient à 1 643,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2019 contre 1 468,5 milliards de FCFA en 2018, à 1 693,3 milliards de FCFA en 2020 et à 1 863,2 milliards de FCFA. L'accroissement des crédits à l'économie serait la résultante du dynamisme des activités économiques du secteur hors pétrole.



62. La progression des crédits à l'économie sur la période 2020-2022, se renforcerait en moyenne par an de 6,7%. Ils s'établiraient à fin 2020 à 1 218,0 milliards de FCFA, à 1 287 milliards de FCFA en 2021 et en 2022 à 1 387 milliards de FCFA. Cet accroissement serait attribué au dynamisme des activités économiques du secteur hors pétrole. Au niveau des créances sur l'Administration centrale, il ressort une dégradation de la position nette du Gouvernement à un rythme annuel moyen de 20,8% de 2020 à 2022.

### 3.2.4 Inflation

63. L'inflation, mesurée par l'IPC, serait contenue en deçà du seuil communautaire de 3%, fixé par la CEMAC dans le cadre de sa politique de surveillance multilatérale et se situerait à 2,4% en moyenne annuel sur la période.

Tableau 2 : Indicateurs macroéconomiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>I. Profil de la croissance (taux de croissance annuel, %)</b>							
PIB global	-2,8	-3,1	1,2	5,0	1,6	1,9	-0,2
Pétrolier	-1,5	15,3	23,8	15,9	0,0	-2,1	-8,8
Non pétrolier	-3,2	-7,9	-6,2	0,4	2,4	3,5	3,7
<b>II. Prix (taux de croissance annuel, %)</b>							
Déflateur du PIB	-5,9	18,7	21,5	2,5	-5,9	-6,6	-0,5
Prix à la consommation (moyenne sur la période)	3,2	0,4	1,2	1,5	1,8	2,6	2,8
Prix à la consommation (fin de période)	0,0	1,8	0,9	2,0	2,5	2,7	3,0
<b>III. Secteur extérieur</b>							
Solde de transaction courante (%PIB)	0,0	-13,5	6,0	5,1	5,4	2,2	-0,9
Solde de transaction courante, hp (%PIB hors pétrole)	-125,0	-24,8	14,9	13,4	13,0	4,7	-1,9
<b>IV. Secteur monétaire</b>							
Masse monétaire (variation)	-15,4	-10,4	4,0	7,2	5,1	4,9	7,6
Crédit au secteur privé (Variation)	0,1	-2,2	-4,3	2,0	2,6	3,6	5,0
Crédit au secteur privé (%PIB non pétrolier)	42,5	41,9	45,7	46,0	45,9	45,6	46,0
<b>V. Recettes et dépenses (% PIB non pétrolier)</b>							
Dépenses totales	77,2	59,5	58,0	60,4	40,9	56,8	55,1
Courantes	47,1	45,3	50,3	46,6	31,1	41,8	40,1
Investissements	30,7	14,2	5,3	10,9	7,8	12,2	12,4
Recettes et dons	53,9	50,0	73,4	77,6	76,5	74,7	72,0
Recettes pétrolières	24,0	23,5	48,8	46,4	30,3	40,0	35,7
Recettes non pétrolières	28,5	25,4	22,5	28,1	22,3	31,9	33,4
<b>VI. Soldes (ratio au PIB non pétrolier, %)</b>							
Solde primaire hors pétrole	-53,0	-34,1	-27,1	-25,1	-14,3	-19,4	-16,7
Solde primaire de base, ressources propres, hp	-42,3	-25,5	-27,3	-22,9	-12,8	-17,4	-15,3
Solde global (base engagement, dons inclus)	-31,8	-13,5	15,4	17,2	13,7	17,9	16,9
<b>VII. Dette publique (%PIB)</b>							
Dette publique totale	118,4	114,6	86,9	75,8	75,4	74,4	67,6
Dette extérieure	91,3	78,1	60,2	54,5	56,7	58,6	56,4
Dette intérieure	27,1	36,5	26,7	21,4	18,8	15,8	11,2
<b>VIII. Pression fiscale (% PIB)</b>							
Pression fiscale	17,5	13,6	11,3	10,0	10,6	12,0	13,3

Source: CPB\_DGB

## CHAPITRE 4 : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME

64. Depuis l'année 2016, le Gouvernement a choisi une politique budgétaire prudente basé sur l'ajustement budgétaire interne, qui a permis le rétablissement, en 2018, de certains équilibres macroéconomiques et budgétaires, même si les conditions financières demeurent toujours restrictives. Cet ajustement budgétaire s'est révélé satisfaisant au regard des résultats obtenus en 2018 et à fin mars 2019.

65. Par ailleurs, l'accord conclu récemment avec la Chine pour restructurer la dette bilatérale a permis la poursuite des discussions avec le FMI en vue de conclure un arrangement financier. Les résultats préliminaires de la mission effectuée par le FMI en mai dernier se sont achevés sur la conclusion d'un accord qui pourrait être soutenu par un programme triennal (2020-2022) au titre de la Facilité élargie de crédit, sous réserve de son approbation au Conseil d'administration. Ce programme vise à aider notre pays à rétablir la stabilité macroéconomique et à réaliser une croissance plus élevée. Il contribuera également à la stratégie régionale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

### 4.1 Orientation budgétaire pour la période 2020-2022

66. Dans la perspective de la conclusion d'un accord financier soutenu par le FMI sur un horizon de trois ans, le Gouvernement congolais entend renforcer l'ajustement budgétaire, en se fondant sur les tendances qui se sont dégagées au cours de l'année 2018 et à fin mars 2019.

67. Pour ce faire, la politique budgétaire au cours de la période 2020-2022 sera axée sur : (i) l'amélioration des recettes non pétrolières dans l'optique de poursuivre la baisse du déficit primaire hors pétrole ; (ii) la rationalisation des dépenses budgétaires afin d'éviter les dépassements affectant ainsi la discipline budgétaire ; (iii) le rétablissement de la viabilité de la dette publique en vue de la rendre soutenable.

### 4.2 Principaux objectifs visés

68. La politique budgétaire permettra d'atteindre à moyen terme les objectifs suivants :

- ✓ préserver la croissance économique ;

- ✓ favoriser le rétablissement de la stabilité du secteur financier ;
- ✓ réduire le train de vie de l'Etat ;
- ✓ poursuivre la réduction du déficit primaire hors pétrole ;
- ✓ Renforcer les efforts de lutte contre la corruption, souvent source de fraude fiscale afin d'accroître la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques ;
- ✓ soutenir la dette publique.

### **4.3 Projections des ressources et des dépenses budgétaires pour la période 2020-2022**

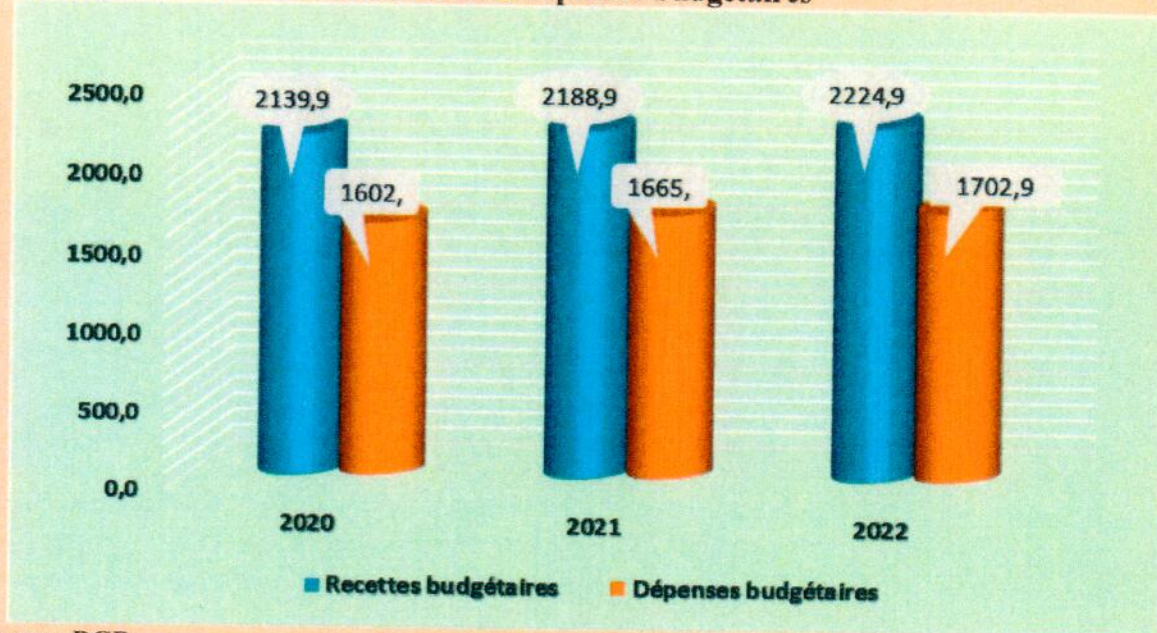
69. Les recettes et les dépenses budgétaires projetées courant la période 2020 à 2022 intègrent les différentes mesures prises par le gouvernement en vue de stabiliser puis relancer l'économie d'une part, et de renforcer la viabilité budgétaire, d'autre part.

70. Les hypothèses macroéconomiques relatives au secteur pétrolier se déclinent comme suit :

- ✓ Production : 140,0 millions de barils en 2020 ; 137,0 millions de barils en 2021 et 125,0 millions de barils en 2022 ;
- ✓ Prix de baril du Brent : 59,0 \$ en 2020 ; 58,0 \$ en 2021 et 2022 ;
- ✓ Décote appliquée au pétrole congolais : 2,7 \$ courant 2020-2021 et 2,5 \$ en 2022 ;
- ✓ Prix du brut congolais : 56,3 \$ en 2020 ; 55,3 \$ en 2021 et 55,5 \$ en 2022 ;
- ✓ Taux de change : 1\$ = 555,2 FCFA pour la période 2020-2022.

71. Le graphique ci-dessous donne une image synoptique de l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires sur la période considérée.

**Graphique 1 : Evolution des recettes et dépenses budgétaires**



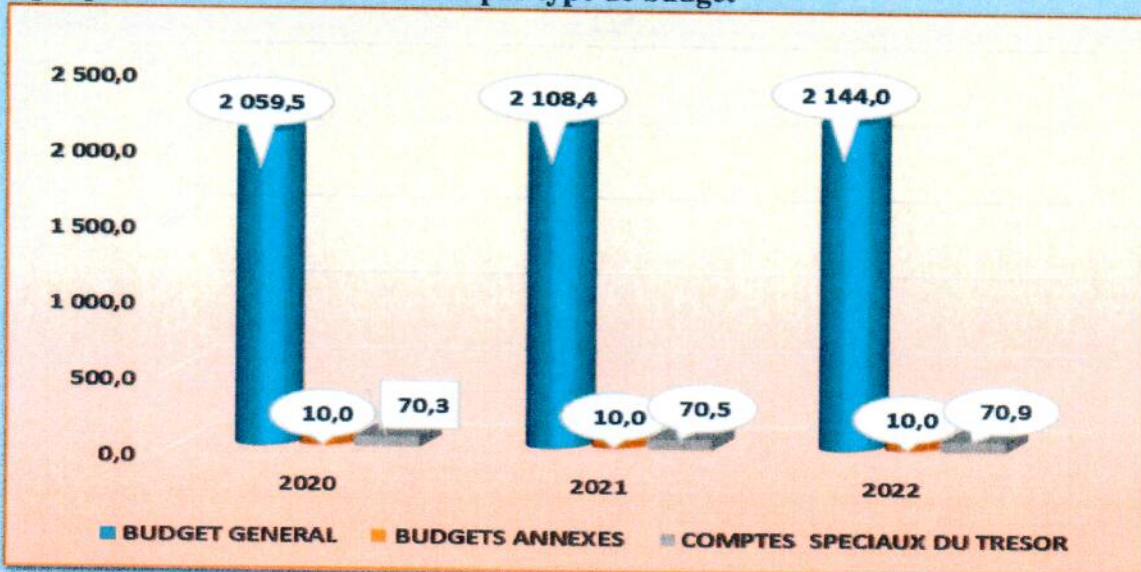
Source : DGB

#### 4.3.1 Projection des ressources budgétaires

72. Les recettes budgétaires au cours des années 2020, 2021 et 2022 s'établiraient respectivement à 2139,9 milliards de FCFA, à 2188,9 milliards de FCFA et à 2224,9 milliards de FCFA. Ces recettes se répartissent dans les trois (3) composantes du budget de l'Etat que sont le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du trésor.

73. Le graphique suivant donne une image synoptique de l'évolution des recettes par type de budget.

**Graphique 2 : Evolution des recettes par type de budget**



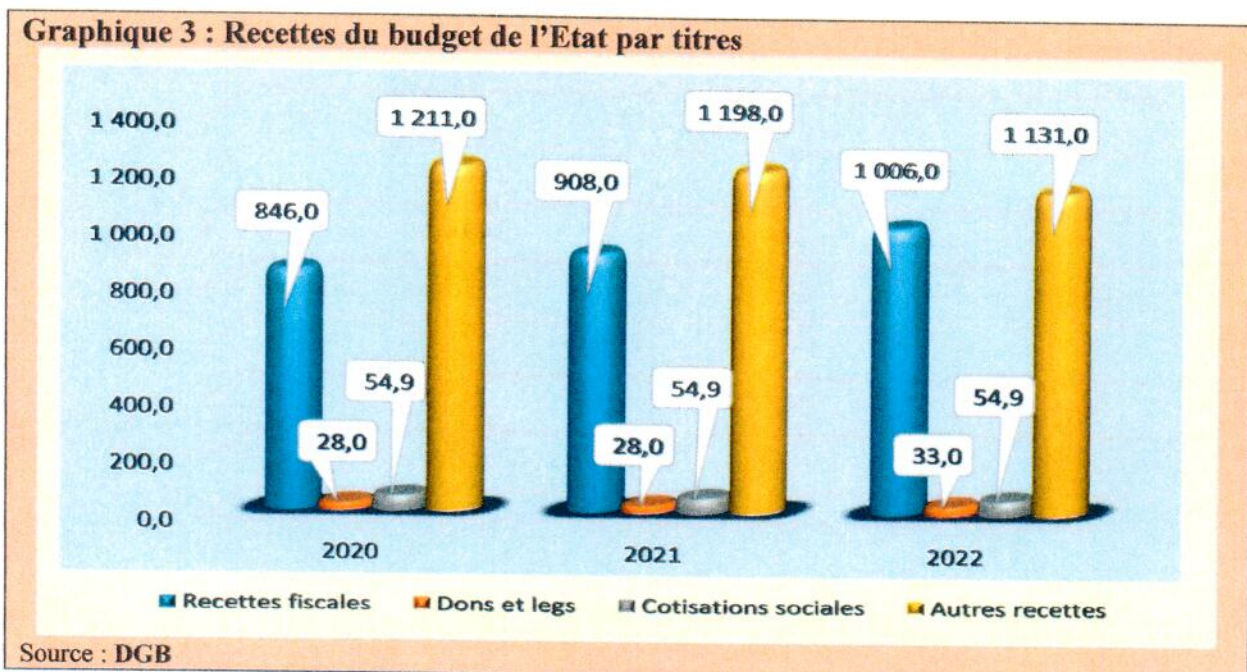
Source : DGB

74. L'analyse des principaux titres de recettes révèle des disparités dans l'évolution des différents postes.

75. Les recettes fiscales s'élèveraient à un rythme annuel moyen de 9,1% et se situeraient à 846,0 milliards de FCFA en 2020, à 908,0 milliards de FCFA en 2021 et à 1006,0 milliards de FCFA en 2022.

76. Les dons et legs suivraient un rythme annuel moyen de 0,1% et se situeraient en moyenne à 29,7 milliards de FCFA, au cours de la période.

77. Les autres recettes évolueraient à un rythme annuel moyen de -3,3%. En 2020, elles sont attendues à 1211,0 milliards de FCFA, à 1198,0 milliards de FCFA en 2021 et à 1131,0 milliards de FCFA en 2022.

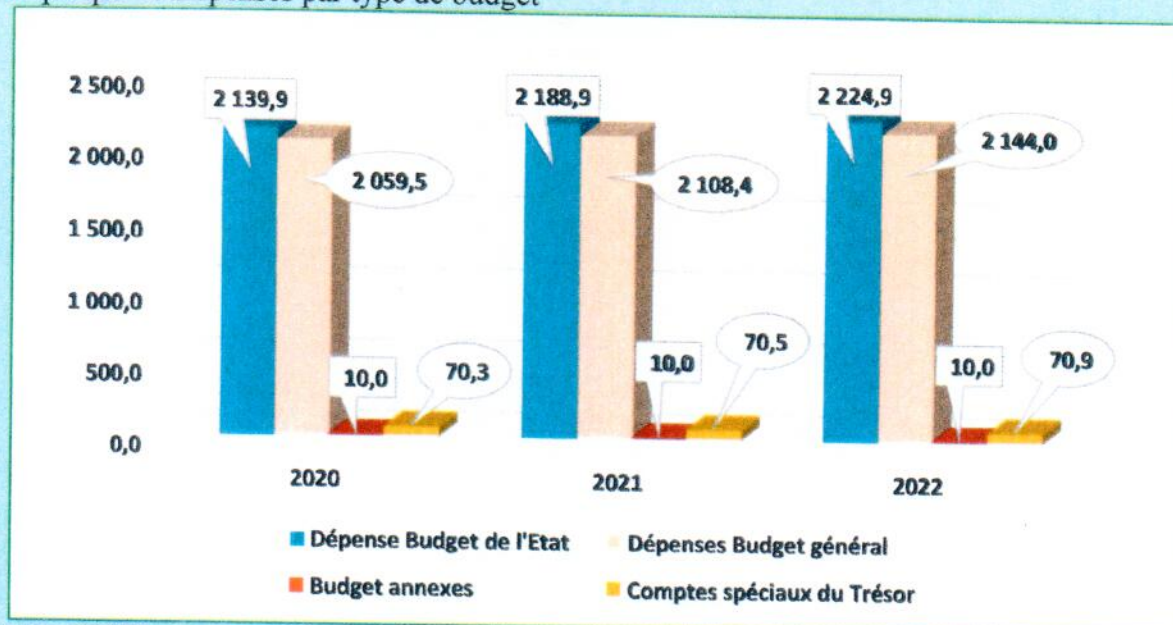


#### 4.3.2 Projection des dépenses budgétaires

78. Sur la période 2020-2022, Les dépenses du budget de l'Etat augmenteraient à un rythme annuel moyen de 3,1%. En 2020, elles s'établiraient à 1 602,4 milliards de FCFA, représentant une progression de 2,5% par rapport à 2019. Elles passeraient de 1 602,4 milliards de FCFA à 1665,5 milliards de FCFA en 2021 soit une hausse de 3,9%, pour se fixer à 1 702,9 milliards de FCFA soit une augmentation de 2,2% en 2022.

79. En effet, les dépenses du budget de l'Etat seraient tirées essentiellement par celles du budget général.

Graphique 4: Dépenses par type de budget



Source : DGB

#### a. Pour les dépenses du Budget général

80. En 2020, les dépenses du budget général s'élèveraient à 1 522,0 milliards de FCFA, en hausse de 2,6% par rapport à 2019 et atteindraient en moyenne 1 576,3 milliards de FCFA sur la période 2020-2022. Cette tendance haussière serait de 1 585,0 milliards de FCFA soit 3,1% en 2021 et de 1 622,0 milliards de FCFA soit 2,3% en 2022.

81. Les charges financières de la dette régresseraient à un rythme annuel moyen de 12,3% sur la période 2020-2022. Cette baisse serait de 9,3% entre 2020 et 2021, passant de 86,0 milliards de FCFA à 78,0 milliards de FCFA et de 15,4% entre les deux dernières années de la période pour se situer à 66,0 milliards de FCFA.

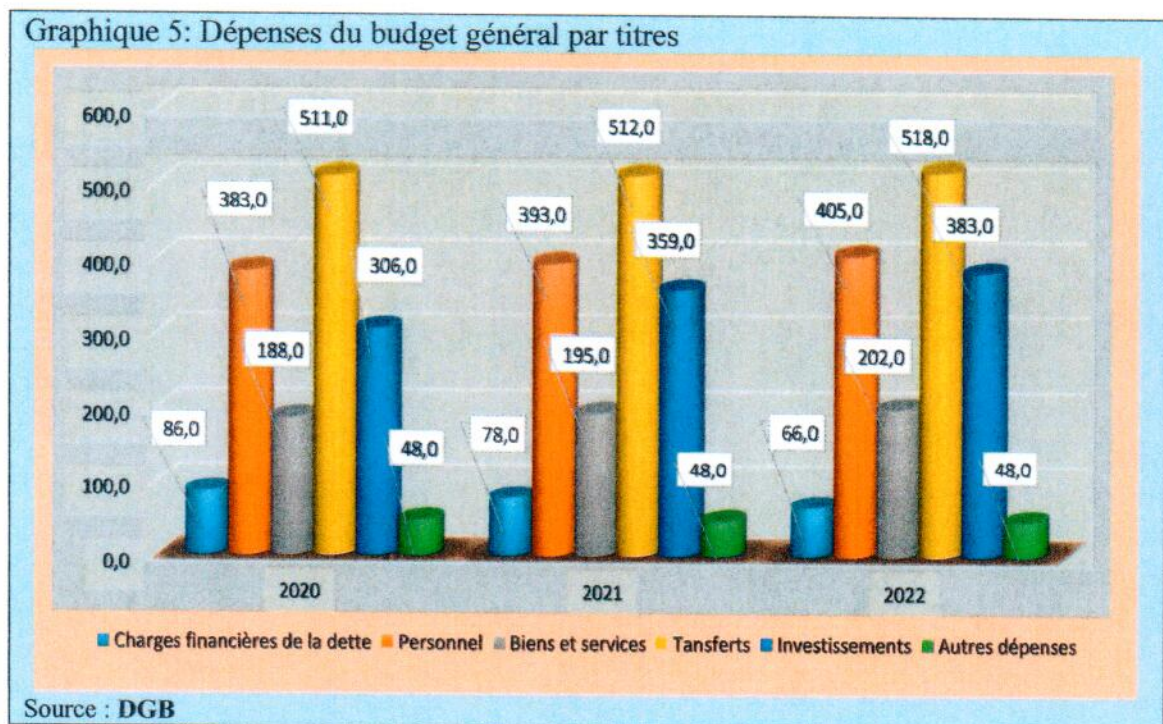
82. Les dépenses du personnel progresseraient en moyenne de 2,8% sur la période triennale. Elles évolueraient de 383,0 milliards de FCFA en 2020, 393,0 milliards de FCFA en 2021 et 405,0 milliards de FCFA en 2022. Entre 2020-2021, ces dépenses augmenteraient de 2,6% et 3,1% les deux dernières années. Cette progression se traduit par la volonté du gouvernement de préserver les acquis des agents de l'Etat dans ce contexte marqué par la crise économique.

83. Sur toute la période, les dépenses de biens et services seraient en moyenne de 195,0 milliards de FCFA correspondant à une hausse annuelle de 3,7%. Elles

s'établiraient à 188,0 milliards de FCFA en 2020, à 195,0 milliards de FCFA en 2021 et à 202,0 milliards de FCFA en 2022.

84. Les dépenses de transferts évolueraient à une cadence annuelle moyenne de 513,7 milliards de FCFA soit 0,7%. Entre 2020 et 2021, elles seraient quasiment stables, passant de 511,0 milliards de FCFA à 512,0 milliards de FCFA. Entre 2021 et 2022, elles augmenteraient de 1,2%, pour atteindre 518,0 milliards de FCFA.

85. Les dépenses d'investissement connaîtraient une progression annuelle moyenne de 12,0% sur la période 2020-2022. Entre les deux premières années, ces dépenses augmenteraient de 17,3% passant de 306,0 milliards de FCFA à 359,0 milliards de FCFA et de 6,7% entre les deux dernières années, pour s'établir à 383,0 milliards de FCFA.



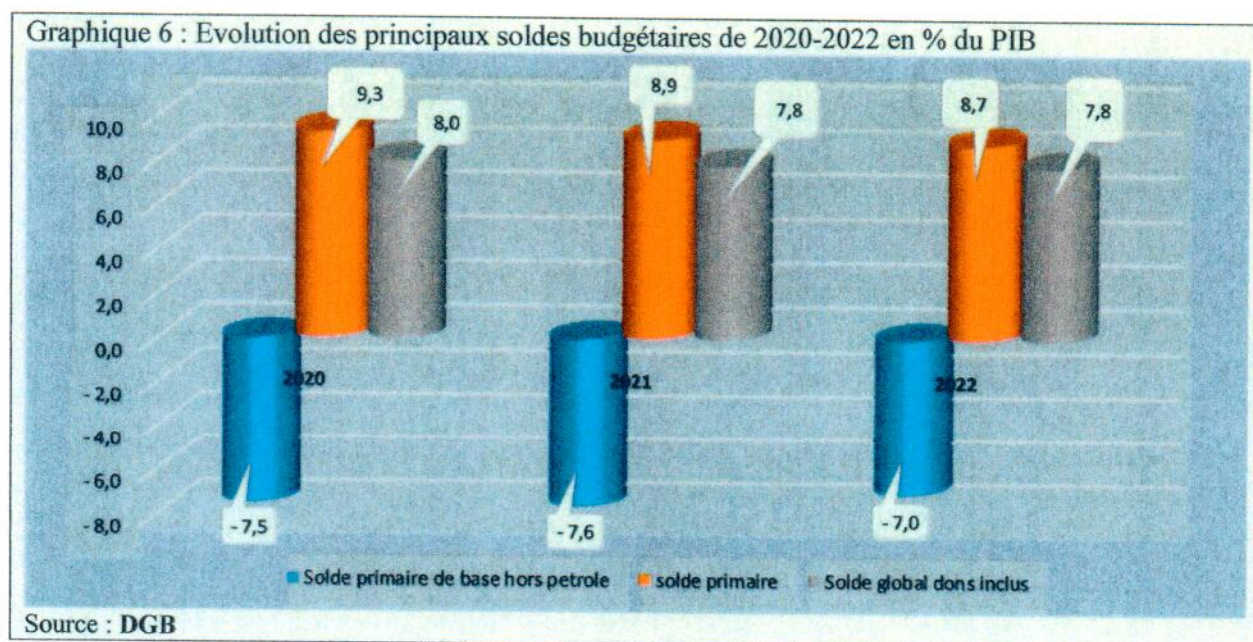
***b. Pour les charges des Budgets annexes et des Comptes spéciaux du Trésor***

86. Sur la période 2020-2022, les charges des Budgets annexes demeureraient constantes et se fixeraient à 10,0 milliards de FCFA. Cependant, celles liées aux comptes spéciaux du trésor évolueraient à un rythme quasiment stable de 0,4%, pour une moyenne sur la période de 70,6 milliards de FCFA.

### 4.3.3 Projection des soldes

87. Pour la période 2020 à 2022, la gestion des finances publiques connaîtrait une réduction progressive du déficit du solde primaire de base hors pétrole. Il passerait de 502,4 à 471,9 milliards de FCFA, avec une légère dégradation en 2021, pour s'améliorer à la fin de la période d'analyse.

88. En rapport avec l'amélioration des cours pétroliers, on enregistrerait des soldes budgétaires qui réaliseraient des excédents, à l'exception du solde primaire de base, hors pétrole qui, malgré les bonnes performances de -7% du PIB en 2022, se situerait à -509,5 milliards de francs CFA en 2021. Le solde primaire augmenterait significativement pour se situer à 588,0 milliards de francs CFA, soit 8,7% du PIB. Le solde global dons inclus représenterait 522,0 milliards de francs CFA en 2022, soit 7,8% du PIB. Enfin, le solde primaire de base s'établirait en moyenne à 658,7 milliards de francs CFA, au cours de la période.



### 4.3.4 Projection de la dette publique sur la période 2020-2022

89. Le stock de la dette publique projetée au cours de la période s'afficherait en moyenne à 4 707,5 milliards de FCFA, soit -8,0% du PIB. En relation avec le fléchissement de la dette intérieure, l'encours de cette dette régresserait à un rythme annuel moyen de 736,3 milliards de FCFA.



90. La dette extérieure baisserait à un rythme annuel de -3,1% passant de 3 809,6 milliards de FCFA en 2020 pour atteindre 3 748,2 milliards de FCFA en 2021 et 3 580,3 milliards de FCFA en 2022. La dette intérieure par contre évoluerait à un rythme moyen annuel de 994,8 milliards de FCFA pour se situer à fin 2022 à 711,0 milliards de FCFA.

#### **4.3.5 Evolution du financement sur la période 2020-2022**

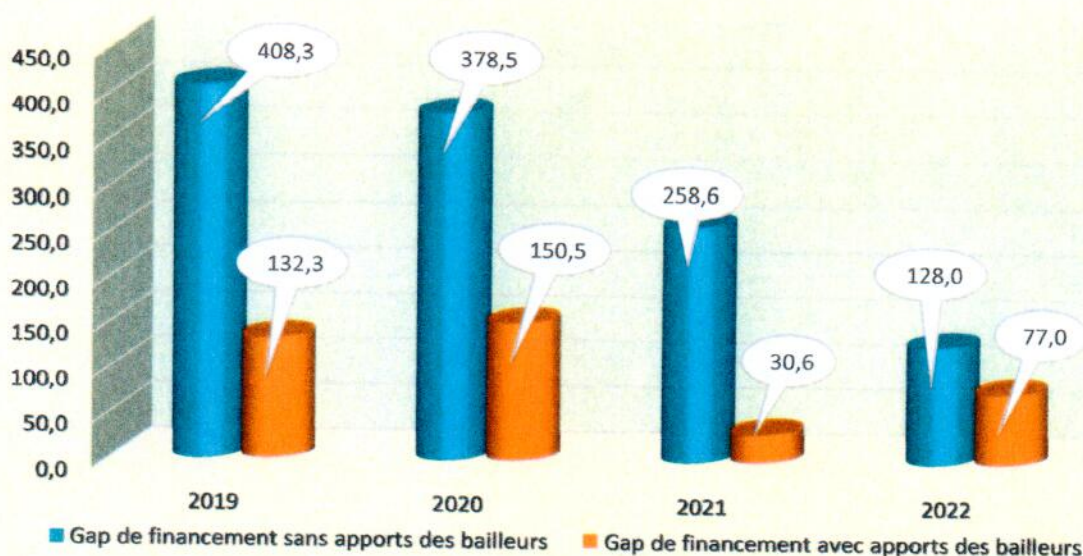
91. Au cours de la période 2020-2022, les ressources évolueraient à un rythme annuel moyen de -7% soit 114,0 milliards de FCFA en 2020, 115.0 milliards de FCFA en 2021, et 99.0 milliards de FCFA en 2022. Elles seraient alimentées principalement par les produits des emprunts à court, moyen et long terme, qui se situeraient en moyenne à 109.3 milliards de FCFA courant 2020-2022.

92. Les charges, en raison du niveau important de la dette seraient largement supérieures aux ressources. Cependant, elles baisseraient à un rythme annuel moyen de 15%. Elles seraient projetées en moyenne à 892 milliards de FCFA soit 1030 milliards de FCFA en 2020, 897 milliards de FCFA en 2021 et 749 milliards de FCFA en 2022.

93. Il ressortirait un besoin de financement qui baisserait à un rythme annuel moyen de 41% Soit 378.5 milliards de FCFA en 2020, 258.6 milliards de FCFA en 2021 et 128,1 milliards de FCFA en 2022.

94. Des efforts dans l'assainissement des finances publiques, des négociations avec nos principaux partenaires dans le rééchelonnement de la dette et l'imminent accord avec le FMI permettraient de réduire significativement ce besoin de financement.

Graphique 7: Situation du gap de financement sur la période 2020-2022



Source : DGB

#### 4.3.6 Aperçu sur la situation des critères de convergence

95. Les engagements communautaires sur l'ensemble des critères de convergence au cours de la période 2020-2022 seront respectés comme l'indique le tableau ci-dessous à l'exception du critère d'endettement et du taux d'inflation. En effet le taux d'endettement passerait de 75,4% en 2020 à 74,4% en 2021 et le taux d'inflation de 2,0% à 2,4% en 2021. En 2022, le taux d'endettement s'établirait à un niveau inférieur à la norme communautaire, soit 67,6% du PIB, rendant de facto la dette soutenable. Par contre, le taux d'inflation ressortirait à 3,4% en 2022.

Tableau 3 : Critères de convergence

		(En milliards de Fcfa)				
	Norme	2018	2019	2020	2021	2022
Solde Budgétaire de Référence	≥ - 1,5% du PIB	-2,1%	2,1%	4,4%	5,0%	5,7%
Taux d'inflation	≤ 3%	1,8	1,6	2,0	2,4	3,4
Taux d'endettement public	≤ 70% du PIB	86,9%	75,8%	75,4%	74,4%	67,6%
Absence des arriérés		432	-171	-197	-197	-197
Non accumulation des arriérées		432	26	0	0	0
Apurement des arriérés		0	-197	-197	-197	-197

Source: CPB\_DGB

Note : \* Valeur projetée par le FMI

### **4.3.7 Allocations des ressources budgétaires par secteur sur la période 2020-2022**

#### ***a. Allocations des ressources budgétaires par secteur sur la période 2020-2022***

96. La situation financière difficile que traverse l'économie nationale influence largement la répartition des allocations des ressources. Dans ce contexte, le gouvernement se focalisera sur une matrice d'action prioritaire en relation avec le PND, afin de traduire dans les faits le projet de société du chef de l'Etat : " la marche vers le développement".

97. La période 2020-2022 serait marquée par une part prépondérante des crédits budgétaires alloués au secteur social (518,1 milliards de FCFA en moyenne), soit un taux de 35,6%.

98. La défense et sécurité viendrait en second rang pour une prévision moyenne de 256,8 milliards de FCFA, soit un taux de 17,7%.

99. Le secteur production et commerce absorberait en projection 13,5% des dépenses totales avec un montant de 196,8 milliards de FCFA et occuperait la troisième position.

100. Les secteurs : Infrastructures, Gouvernance administrative, Souveraineté et Gouvernance judiciaire atteindraient respectivement en moyenne 154,4 milliards de FCFA (10,6%), 151,5 milliards de FCFA (10,4%), 144,4 milliards de FCFA (9,9%) et 31,2 milliards de FCFA (6,4%).

101. La période 2020-2022 serait marquée par une part prépondérante des crédits budgétaires alloués au département ministériel « défense national » avec 185,1 milliards de FCFA en moyenne,

#### ***b. Allocations des ressources budgétaires par secteur pour l'année 2020***

102. Pour l'année 2020, les allocations des ressources budgétaires ont été orientées par les choix et priorités du programme d'actions du gouvernement, qui se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ les secteurs sociaux sont initialement prévus à 494,2 milliards de FCFA avec un taux de 35,6% dont 404,2 milliards de FCFA pour le volet fonctionnement et 89,9 milliards de FCFA pour le volet investissement. Ces allocations serviraient à poursuivre les objectifs fixés dans le PND encours notamment la consécration

de 25% du budget général à l'éducation et de faire de la formation qualifiante un droit pour tout jeune.

- ✓ la défense et sécurité s'établiraient à 247,4 milliards de FCFA, soit un taux 17,8%, d'une part le volet fonctionnement avec 21,28% et 5,6% du volet investissement.

103. Le cadrage macroéconomique et la programmation budgétaire présentés, dans ce rapport, restent soumis à court et à moyen terme à de nombreux aléas. Ainsi, les perspectives économiques du Congo pourraient s'assombrir considérablement si ces risques se concrétisaient.

### 5.1A court terme

#### 5.1.1 Au niveau international

104. Dans ces perspectives économiques régionales d'avril 2019, le FMI souligne que « la détérioration de la situation extérieure pourrait freiner la croissance en Afrique subsaharienne dans un contexte marqué par une intensification et un élargissement des tensions commerciales, un durcissement plus prononcé que prévu des conditions financières mondiales et une montée de l'incertitude entourant l'action publique ».

105. Le Congo qui reste exposé aux aléas extérieurs peut voir ses projections macroéconomiques être affectées par :

- ✓ la baisse des prix des produits de base et le fléchissement de la demande pour les produits exportés par le Congo suite à l'amplification de la guerre commerciale que se livrent les Etats-Unis et la Chine ;
- ✓ la détérioration de l'état d'esprit sur les marchés en rapport avec, entre autres, le Brexit sans accord et la persistance de données économiques médiocres qui laissent entrevoir un ralentissement prolongé de la croissance mondiale, ainsi qu'une longue période d'incertitude budgétaire et de rendements élevés en Italie ;
- ✓ le durcissement des conditions de financement mondial en relation avec une réévaluation rapide de l'orientation de la politique monétaire américaine par les marchés ;
- ✓ le ralentissement de la croissance de la Chine qui obérait la demande mondiale ;

- ✓ la persistance des problèmes sécuritaires dans la sous-région, avec notamment la menace terroriste du groupe Boko Haram au Cameroun et au Tchad, ainsi que la propagation du virus Ébola en République Démocratique du Congo;
- ✓ les importants coûts économiques et sociaux liés au déplacement des populations des pays voisins touchés par des conflits armés et le virus Ébola.

106. Ces risques sont d'autant plus inquiétants et une fois combinés à d'autres phénomènes peuvent sérieusement entamer les équilibres macroéconomiques. Ils exigent donc une rigueur dans la gestion publique.

### **5.1.2 Au niveau interne**

107. L'incertitude élevée qui entoure les politiques économiques des pays avancés et de la Chine pèse sur les prévisions réalisées, pour une grande part sur les perspectives qui s'annoncent pas favorables au niveau du secteur pétrolier. Le risque ici est que l'ampleur de la dette et le maintien du cours de baril de pétrole à un niveau bas, aggraveraient durablement les déficits des soldes budgétaire et extérieur et donc réduirait la capacité financière de l'Etat.

108. La réduction des capacités financières de l'Etat affecterait la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires pour stimuler la production potentielle, améliorer l'inclusion et renforcer la résilience. Cette situation affecterait le climat des affaires et freinerait en conséquence le potentiel de croissance du pays. Cette détérioration du climat des affaires pourraient aggraver le chômage et des inégalités. La proportion de la population vivant avec moins d'un dollar pourrait augmenter considérablement.

109. Sur le plan budgétaire, les risques résident dans :

- ✓ l'évolution erratique probable du cours de baril de pétrole, par effet domino, impacterait négativement les performances du secteur hors pétrole ;
- ✓ le comportement des dépenses publiques, par effet cliquet, pourrait aggraver le déficit budgétaire ;
- ✓ l'accroissement de la dette publique, sous l'effet conjugué de l'accumulation des arriérés, de la diminution du PIB nominal avec la déprime probable du cours de baril de pétrole ;

- ✓ l'accumulation de la dette intérieure qui affecterait davantage les perspectives de croissance du secteur hors pétrole.

## **5.2 A moyen terme**

110. Les risques concernent:

- ✓ la non diversification économique qui l'expose aux chocs exogènes ;
- ✓ L'aggravation du déficit de la balance commerciale, du fait de la chute de la valeur des exportations pétrolières associée à l'augmentation des importations des denrées alimentaires et des biens d'équipement.

111. Il est donc évident d'éviter des faux pas qui coûteront très chers. Pour un dosage optimal de la politique économique, le gouvernement doit veiller à ce que la dette reste sur une trajectoire viable.

## ANNEXES



PROJECTION DES DEPENSES PAR SECTEUR (EN FCFA)

INSTITUTIONS ET MINISTRES	2 020			2 021			2 022			TOTAL
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	
<b>Secteurs sociaux</b>	<b>404 229 497 693</b>	<b>98 927 950 000</b>	<b>494 157 447 693</b>	<b>411 036 908 823</b>	<b>108 317 037 500</b>	<b>519 349 006 323</b>	<b>416 987 450 581</b>	<b>60 969 789 125</b>	<b>540 752 902 956</b>	
Education	226 552 623 661	41 323 650 000	267 876 273 661	230 686 922 719	51 907 132 500	282 594 055 219	234 151 548 249	60 969 789 125	295 121 337 374	
Enseignement primaire, secondaire	124 515 567 517	11 773 000 000	136 288 567 517	127 952 513 100	15 204 150 000	143 156 663 100	130 671 883 719	18 806 857 500	149 478 741 219	
Enseignement technique et professionnel	40 202 068 036	12 224 600 000	52 426 668 036	40 811 440 045	15 510 630 000	56 322 070 045	41 490 339 846	18 410 961 500	59 901 301 346	
Enseignement supérieur	56 323 183 235	16 922 850 000	75 246 033 235	58 372 662 060	19 768 992 500	78 141 654 560	58 416 764 746	21 757 442 125	80 174 206 871	
Recherche scientifique et innovation	3 511 804 874	403 200 000	3 915 004 874	3 550 307 514	1 423 360 000	4 973 667 514	3 672 559 939	1 994 528 000	5 667 087 939	
<b>Santé</b>	<b>152 370 468 604</b>	<b>46 419 000 000</b>	<b>198 789 468 604</b>	<b>153 072 373 964</b>	<b>51 815 400 000</b>	<b>204 887 773 964</b>	<b>156 643 452 633</b>	<b>56 781 620 000</b>	<b>213 425 072 633</b>	
Santé et population	129 645 141 444	32 044 500 000	161 689 641 444	130 692 061 417	36 034 025 000	166 726 086 417	133 037 748 873	39 723 026 250	172 760 775 123	
Affaires sociales et action humanitaire	22 725 327 160	14 374 500 000	37 099 827 160	22 380 312 147	15 781 375 000	38 161 687 147	23 605 703 760	17 058 593 750	40 664 297 510	
<b>Développement Social et Emploi</b>	<b>4 087 298 775</b>	<b>1 222 450 000</b>	<b>5 309 748 775</b>	<b>4 039 068 776</b>	<b>2 078 572 500</b>	<b>6 117 641 276</b>	<b>4 190 397 371</b>	<b>2 477 501 125</b>	<b>6 667 898 496</b>	
Promotion de la femme et intégration	4 087 298 775	1 222 450 000	5 309 748 775	4 039 068 776	2 078 572 500	6 117 641 276	4 190 397 371	2 477 501 125	6 667 898 496	
Culture, sports et loisirs	21 219 106 653	962 830 000	22 181 936 653	23 238 543 765	2 510 992 500	25 749 536 265	22 002 052 327	3 536 542 125	25 538 594 452	
Sports et éducation physique	14 716 865 655	248 850 000	14 965 715 655	15 074 646 835	761 292 500	15 835 939 335	15 249 911 414	1 099 357 125	16 349 268 639	
Culture et arts	3 044 270 743	379 050 000	3 423 320 743	4 607 554 400	868 002 500	5 505 556 900	3 142 263 035	1 242 902 625	4 385 165 660	
Jeunesse et éducation civique	3 457 970 256	334 950 000	3 792 920 256	3 556 342 529	851 697 500	4 408 040 029	3 609 877 878	1 194 282 375	4 804 160 253	
<b>Production et commerce</b>	<b>150 705 346 294</b>	<b>33 293 750 000</b>	<b>183 999 096 294</b>	<b>153 432 764 600</b>	<b>43 771 387 500</b>	<b>197 204 152 100</b>	<b>156 834 128 538</b>	<b>52 313 906 875</b>	<b>209 148 035 413</b>	
<b>Secteur rural</b>	<b>15 092 230 321</b>	<b>29 163 500 000</b>	<b>44 255 730 321</b>	<b>15 523 653 943</b>	<b>33 943 575 000</b>	<b>49 467 228 943</b>	<b>15 747 649 966</b>	<b>38 512 653 750</b>	<b>54 260 303 716</b>	
Economie forestière	5 890 094 377	7 487 000 000	13 377 094 377	6 071 316 839	8 065 750 000	14 137 068 839	6 164 859 138	8 723 437 500	14 888 296 638	
Agriculture, élevage et pêche	9 202 135 944	21 676 500 000	30 878 635 944	9 452 337 104	25 877 825 000	35 330 162 104	9 582 790 828	29 789 216 250	39 372 007 078	
<b>Autres ministères</b>	<b>135 613 115 974</b>	<b>4 130 250 000</b>	<b>139 743 365 974</b>	<b>137 909 110 657</b>	<b>9 827 812 500</b>	<b>147 736 923 157</b>	<b>141 066 478 572</b>	<b>13 801 253 125</b>	<b>154 887 731 697</b>	
Tourisme et environnement	1 667 314 910	1 814 900 000	3 482 214 910	1 722 874 027	3 405 645 000	5 128 519 027	1 756 667 756	5 075 927 250	6 832 595 006	
Hydrocarbures	124 868 514 414	404 250 000	125 272 764 414	126 905 427 735	924 462 500	127 829 890 235	129 927 864 500	1 270 685 625	131 198 580 125	
Commerce, approvisionnements et consommation	3 598 522 853	846 300 000	4 444 822 853	3 721 175 138	1 898 615 000	5 609 790 138	3 787 350 423	2 283 045 750	6 070 396 173	
P.M.E, artisanat et secteur informel	1 474 657 209	314 000 000	1 788 657 209	1 488 978 955	1 321 750 000	2 810 728 955	1 499 270 218	1 670 887 500	3 170 157 718	
Mines et géologie	3 588 900 862	426 350 000	4 015 250 862	3 646 578 093	946 667 500	4 593 245 593	3 683 611 465	1 293 000 875	4 976 612 340	
Zones économiques spéciales	415 205 726	324 450 000	739 655 726	424 076 710	1 340 672 500	1 764 749 210	431 714 210	2 207 706 125	2 639 420 335	
<b>Infrastructures</b>	<b>23 221 690 747</b>	<b>125 290 400 000</b>	<b>148 512 090 747</b>	<b>23 211 051 517</b>	<b>137 397 770 000</b>	<b>160 608 821 517</b>	<b>23 803 022 949</b>	<b>130 419 508 500</b>	<b>154 222 531 449</b>	
Equipement et entretien routier	2 209 787 393	33 998 450 000	36 209 237 393	2 270 628 387	38 829 022 500	41 099 650 887	2 304 810 151	35 142 073 625	37 446 883 776	
Construction, urbanisme et habitat	9 671 333 324	26 840 200 000	36 511 533 324	9 570 275 250	28 382 210 000	37 952 485 250	9 866 544 405	30 001 320 500	39 867 864 905	
Energie et hydraulique	7 670 075 762	38 026 000 000	45 696 075 762	7 589 514 714	42 566 750 000	50 156 264 714	7 794 203 878	36 101 537 500	43 885 741 378	
Postes, télécommunications et économie numérique	971 386 088	5 883 750 000	6 855 136 088	987 344 807	6 392 937 500	7 380 282 307	1 000 785 218	6 727 584 375	7 728 369 593	
Transports, aviation civile et marine	2 699 108 181	20 541 000 000	23 240 108 181	2 793 288 359	21 226 850 000	24 020 138 359	2 846 679 297	22 446 992 500	25 293 671 797	
<b>Gouvernance administrative et économique</b>	<b>105 678 896 358</b>	<b>37 148 100 000</b>	<b>142 826 996 358</b>	<b>108 475 246 738</b>	<b>44 445 455 000</b>	<b>152 920 701 738</b>	<b>110 582 940 618</b>	<b>48 207 677 750</b>	<b>158 800 616 368</b>	
Finances et budget	68 413 054 584	1 038 400 000	69 451 454 584	70 095 644 921	2 078 720 000	72 174 364 921	71 623 094 186	3 171 056 000	74 794 150 186	
Aménagement, équipement du territoire et grands travaux	966 701 401	8 612 000 000	9 578 701 401	999 776 678	9 292 600 000	10 292 376 678	1 023 307 047	9 807 230 000	10 830 537 047	
Plan, statistiques et intégration régionale	4 453 955 960	17 471 500 000	21 925 455 960	4 544 688 837	19 554 575 000	24 099 263 837	4 606 019 171	19 741 803 750	24 347 822 921	
Affaires foncières et domaine public, foncier	2 917 024 797	7 372 250 000	10 289 274 797	2 962 546 232	8 740 862 500	11 703 408 732	2 991 566 170	9 677 905 625	12 669 471 795	
Fonction publique, réforme de l'Etat	25 000 412 475	554 450 000	25 554 862 475	25 886 322 256	1 081 722 500	26 968 044 756	26 293 037 149	1 635 358 625	27 928 395 774	
Economie, industrie et portefeuille public	3 927 747 141	2 099 500 000	6 027 247 141	4 006 267 814	3 696 975 000	7 703 242 814	4 055 916 895	4 174 323 750	8 230 240 645	

INSTITUTIONS ET MINISTRES	2020			2 021			2 022		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	230 259 596 523	17 180 250 000	247 439 846 523	237 836 842 705	19 784 262 500	257 621 105 205	244 032 728 888	21 368 475 625	265 401 204 513
Défense et Sécurité	162 672 180 989	14 065 450 000	176 737 630 989	166 708 143 423	15 503 222 500	182 211 365 923	173 681 972 009	190 005 355 634	
Défense nationale	67 419 487 981	3 124 800 000	70 544 287 981	66 954 519 786	4 281 040 000	73 235 559 786	70 170 324 785	75 215 416 785	
Intérieur et décentralisation	167 927 553	0	167 927 553	174 179 496	0	174 179 496	180 432 094	180 432 094	
Délégué à l'intérieur et de la décentralisation	138 867 708 326	2 266 000 000	141 133 708 326	141 008 540 537	3 850 800 000	144 859 340 537	142 244 773 486	147 359 613 486	
Souveraineté	58 060 670 265	0	58 060 670 265	58 538 301 495	0	58 538 301 495	58 761 198 761	58 761 198 761	
Présidence de la République	3 835 405 669	527 350 000	4 362 755 669	3 958 489 605	1 053 717 500	5 012 207 105	4 068 059 207	5 674 462 582	
Primature	11 588 970 650	0	11 588 970 650	11 600 287 897	0	11 600 287 897	11 605 569 342	11 605 569 342	
Sénat	20 226 065 284	0	20 226 065 284	20 231 002 504	0	20 231 002 504	20 233 306 569	20 233 306 569	
Assemblée nationale	288 000 000	0	288 000 000	288 000 000	0	288 000 000	288 000 000	288 000 000	
Médiateur de la République	900 000 000	0	900 000 000	900 000 000	0	900 000 000	900 000 000	900 000 000	
Conseil économique et social	439 000 000	0	439 000 000	439 000 000	0	439 000 000	439 000 000	439 000 000	
Commission nationale de lutte contre la corruption	377 700 000	0	377 700 000	377 700 000	0	377 700 000	377 700 000	377 700 000	
Observatoire de lutte contre la corruption	9 161 108 497	1 089 750 000	10 250 858 497	9 465 330 197	1 615 737 500	11 081 067 697	9 622 198 617	11 590 222 992	
Communication et médias, porte-parole	33 390 787 962	648 900 000	34 039 687 962	34 610 428 839	1 181 345 000	35 791 773 839	35 349 740 989	36 890 153 239	
Affaires étrangères, coopération et affaires régionales	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil national du dialogue	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil consultatif des sages et des sages	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil consultatif de la femme	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil consultatif des personnes handicapées	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil consultatif de la jeunesse	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Conseil consultatif de la société civile	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Gouvernance judiciaire	29 037 264 058	893 550 000	29 930 814 058	29 988 645 080	1 438 227 500	31 426 872 580	30 504 954 939	32 315 093 814	
Justice, droits humains et promotion des droits	25 119 264 058	893 550 000	26 012 814 058	26 080 645 080	1 438 227 500	27 518 872 580	26 586 954 939	28 397 093 814	
Commission nationale des droits de l'homme	618 000 000	0	618 000 000	618 000 000	0	618 000 000	618 000 000	618 000 000	
Conseil supérieur de la liberté de conscience	475 000 000	0	475 000 000	475 000 000	0	475 000 000	475 000 000	475 000 000	
Cour suprême	950 000 000	0	950 000 000	950 000 000	0	950 000 000	950 000 000	950 000 000	
Cour des comptes	750 000 000	0	750 000 000	750 000 000	0	750 000 000	750 000 000	750 000 000	
Cour constitutionnelle	225 000 000	0	225 000 000	225 000 000	0	225 000 000	225 000 000	225 000 000	
Conseil supérieur de la magistrature	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Haute cour de justice	1 082 000 000 000	306 000 000 000	1 388 000 000 000	1 105 000 000 000	359 000 000 000	1 464 000 000 000	1 125 000 000 000	1 508 000 000 000	
TOTAL CREDITS ALLOUES AUX MINISTRES	1 082 000 000 000	306 000 000 000	1 388 000 000 000	1 105 000 000 000	359 000 000 000	1 464 000 000 000	1 125 000 000 000	1 508 000 000 000	

## PARTS STRATEGIQUES EN POURCENTAGE DES DEPENSES TOTALES

INSTITUTIONS ET MINISTRES	2 020			2 021			2 022		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>	<b>37,36%</b>	<b>29,39%</b>	<b>35,60%</b>	<b>37,20%</b>	<b>30,17%</b>	<b>35,47%</b>	<b>37,07%</b>	<b>32,31%</b>	<b>35,86%</b>
<b>Education</b>	<b>20,94%</b>	<b>13,50%</b>	<b>19,30%</b>	<b>20,88%</b>	<b>14,46%</b>	<b>19,30%</b>	<b>20,81%</b>	<b>15,92%</b>	<b>19,57%</b>
Enseignement primaire, secondaire et al	11,51%	3,85%	9,82%	11,58%	4,24%	9,78%	11,62%	4,91%	9,91%
Enseignement technique et professionnel	3,72%	3,99%	3,78%	3,69%	4,32%	3,85%	3,69%	4,81%	3,97%
Enseignement supérieur	5,39%	5,53%	5,42%	5,28%	5,51%	5,34%	5,19%	5,68%	5,32%
Recherche scientifique et innovation tech	0,32%	0,13%	0,28%	0,32%	0,40%	0,34%	0,32%	0,52%	0,37%
<b>Santé</b>	<b>14,08%</b>	<b>15,17%</b>	<b>14,32%</b>	<b>13,85%</b>	<b>14,43%</b>	<b>14,00%</b>	<b>13,92%</b>	<b>14,83%</b>	<b>14,15%</b>
Santé et population	11,98%	10,47%	11,65%	11,83%	10,04%	11,39%	11,83%	10,37%	11,46%
Affaires sociales et action humanitaire	2,10%	4,70%	2,67%	2,03%	4,40%	2,61%	2,10%	4,45%	2,70%
<b>Développement Social et Emploi</b>	<b>0,38%</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,38%</b>	<b>0,37%</b>	<b>0,58%</b>	<b>0,42%</b>	<b>0,37%</b>	<b>0,65%</b>	<b>0,44%</b>
Promotion de la femme et intégration de	0,38%	0,40%	0,38%	0,37%	0,58%	0,42%	0,37%	0,65%	0,44%
<b>Culture, sports et loisirs</b>	<b>1,96%</b>	<b>0,31%</b>	<b>1,60%</b>	<b>2,10%</b>	<b>0,70%</b>	<b>1,76%</b>	<b>1,96%</b>	<b>0,92%</b>	<b>1,69%</b>
Sports et éducation physique	1,36%	0,08%	1,08%	1,36%	0,21%	1,08%	1,36%	0,29%	1,08%
Culture et arts	0,28%	0,12%	0,25%	0,42%	0,28%	0,38%	0,28%	0,32%	0,29%
Jeunesse et éducation civique	0,32%	0,11%	0,27%	0,32%	0,24%	0,30%	0,32%	0,31%	0,32%
<b>Production et commerce</b>	<b>13,93%</b>	<b>10,88%</b>	<b>13,26%</b>	<b>13,89%</b>	<b>12,19%</b>	<b>13,47%</b>	<b>13,94%</b>	<b>13,66%</b>	<b>13,87%</b>
<b>Secteur rural</b>	<b>1,39%</b>	<b>9,53%</b>	<b>3,19%</b>	<b>1,40%</b>	<b>9,46%</b>	<b>3,38%</b>	<b>1,40%</b>	<b>10,06%</b>	<b>3,60%</b>
Economie forestière	0,54%	2,45%	0,96%	0,55%	2,25%	0,97%	0,55%	2,28%	0,99%
Agriculture, élevage et pêche	0,85%	7,08%	2,22%	0,86%	7,21%	2,41%	0,85%	7,78%	2,61%
<b>Autres ministères</b>	<b>12,53%</b>	<b>1,35%</b>	<b>10,07%</b>	<b>12,48%</b>	<b>2,74%</b>	<b>10,09%</b>	<b>12,54%</b>	<b>3,60%</b>	<b>10,27%</b>
Tourisme et environnement	0,15%	0,59%	0,25%	0,16%	0,95%	0,35%	0,16%	1,33%	0,45%
Hydrocarbures	11,54%	0,13%	9,03%	11,48%	0,26%	8,73%	11,55%	0,33%	8,70%
Commerce, approvisionnements et cons	0,33%	0,28%	0,32%	0,34%	0,53%	0,38%	0,34%	0,60%	0,40%
P.M.E, artisanat et secteur informel	0,14%	0,10%	0,13%	0,13%	0,37%	0,19%	0,13%	0,44%	0,21%
Mines et géologie	0,33%	0,14%	0,29%	0,33%	0,26%	0,31%	0,33%	0,34%	0,33%
Zones économiques spéciales	0,04%	0,11%	0,05%	0,04%	0,37%	0,12%	0,04%	0,58%	0,18%
<b>Infrastructures</b>	<b>2,15%</b>	<b>40,94%</b>	<b>10,70%</b>	<b>2,10%</b>	<b>38,27%</b>	<b>10,97%</b>	<b>2,12%</b>	<b>34,05%</b>	<b>10,23%</b>
Equipement et entretien routier	0,20%	11,11%	2,61%	0,21%	10,82%	2,81%	0,20%	9,18%	2,48%
Construction, urbanisme et habitat	0,89%	8,77%	2,63%	0,87%	7,91%	2,59%	0,88%	7,83%	2,64%
Energie et hydraulique	0,71%	12,43%	3,29%	0,69%	11,86%	3,43%	0,69%	9,43%	2,91%
Postes, télécommunications et économi	0,08%	1,92%	0,49%	0,09%	1,78%	0,50%	0,09%	1,76%	0,51%
Transports, aviation civile et marine marc	0,25%	6,71%	1,67%	0,25%	5,91%	1,64%	0,25%	5,86%	1,56%
<b>Gouvernance administrative et économique</b>	<b>9,77%</b>	<b>12,14%</b>	<b>10,29%</b>	<b>9,82%</b>	<b>12,38%</b>	<b>10,45%</b>	<b>9,83%</b>	<b>12,59%</b>	<b>10,53%</b>
Finances et budget	6,32%	0,34%	5,00%	6,34%	0,58%	4,93%	6,37%	0,83%	4,96%
Aménagement, équipement du territoire et grands travaux	0,09%	2,81%	0,69%	0,09%	2,59%	0,70%	0,09%	2,56%	0,72%
Plan, statistique et intégration régionale	0,41%	5,71%	1,58%	0,41%	5,45%	1,65%	0,41%	5,15%	1,61%
Affaires foncières et domaine public, cha	0,27%	2,41%	0,74%	0,27%	2,43%	0,80%	0,27%	2,53%	0,84%
Fonction publique, réforme de l'Etat, trav	2,31%	0,18%	1,84%	2,34%	0,30%	1,84%	2,34%	0,43%	1,85%
Economie, industrie et portefeuille public	0,36%	0,69%	0,43%	0,36%	1,03%	0,53%	0,36%	1,09%	0,55%

INSTITUTIONS ET MINISTÈRES	2020			2 021			2 022		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Défense et Sécurité</b>	<b>21,28%</b>	<b>5,61%</b>	<b>17,83%</b>	<b>21,52%</b>	<b>5,51%</b>	<b>17,60%</b>	<b>21,69%</b>	<b>5,56%</b>	<b>17,60%</b>
Défense nationale	15,03%	4,59%	12,73%	15,27%	4,32%	12,58%	15,44%	4,26%	12,60%
Intérieur et décentralisation	6,23%	1,02%	5,08%	6,24%	1,19%	5,00%	6,24%	1,32%	4,99%
Délégué à l'intérieur et de la décentralisation	0,02%	0,00%	0,01%	0,02%	0,00%	0,01%	0,02%	0,00%	0,01%
<b>Souveraineté</b>	<b>12,83%</b>	<b>0,74%</b>	<b>10,17%</b>	<b>12,76%</b>	<b>1,07%</b>	<b>9,89%</b>	<b>12,64%</b>	<b>1,34%</b>	<b>9,77%</b>
Présidence de la République	5,37%	0,00%	4,18%	5,30%	0,00%	4,00%	5,22%	0,00%	3,90%
Primature	0,35%	0,17%	0,31%	0,36%	0,29%	0,34%	0,36%	0,42%	0,38%
Sénat	1,07%	0,00%	0,83%	1,05%	0,00%	0,79%	1,03%	0,00%	0,77%
Assemblée nationale	1,87%	0,00%	1,46%	1,83%	0,00%	1,38%	1,80%	0,00%	1,34%
Médiateur de la République	0,03%	0,00%	0,02%	0,03%	0,00%	0,02%	0,03%	0,00%	0,02%
Conseil économique et social	0,08%	0,00%	0,06%	0,08%	0,00%	0,06%	0,08%	0,00%	0,06%
Commission nationale de lutte contre la corruption	0,04%	0,00%	0,03%	0,04%	0,00%	0,03%	0,04%	0,00%	0,03%
Observatoire de lutte contre la corruption	0,03%	0,00%	0,03%	0,03%	0,00%	0,03%	0,03%	0,00%	0,03%
Communication et médias, porte-parole	0,85%	0,36%	0,74%	0,86%	0,45%	0,76%	0,86%	0,51%	0,77%
Affaires étrangères, coopération et congés	3,09%	0,21%	2,45%	3,13%	0,33%	2,44%	3,14%	0,40%	2,45%
Conseil national du dialogue	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
Conseil consultatif des sages et des notables	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
Conseil consultatif de la femme	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
Conseil consultatif des personnes handicapées	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
Conseil consultatif de la jeunesse	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
Conseil consultatif de la société civile	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
<b>Gouvernance Judiciaire</b>	<b>2,68%</b>	<b>0,29%</b>	<b>2,16%</b>	<b>2,71%</b>	<b>0,40%</b>	<b>2,15%</b>	<b>2,71%</b>	<b>0,47%</b>	<b>2,14%</b>
Justice, droits humains et promotion des droits	2,32%	0,29%	1,87%	2,36%	0,40%	1,88%	2,36%	0,47%	1,88%
Commission nationale des droits de l'homme	0,07%	0,00%	0,06%	0,07%	0,00%	0,05%	0,07%	0,00%	0,05%
Conseil supérieur de la liberté de communication	0,06%	0,00%	0,04%	0,06%	0,00%	0,04%	0,05%	0,00%	0,04%
Cour suprême	0,04%	0,00%	0,03%	0,04%	0,00%	0,03%	0,04%	0,00%	0,03%
Cour des comptes	0,09%	0,00%	0,07%	0,09%	0,00%	0,06%	0,08%	0,00%	0,06%
Cour constitutionnelle	0,07%	0,00%	0,05%	0,07%	0,00%	0,05%	0,07%	0,00%	0,05%
Conseil supérieur de la magistrature	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	0,00%	0,01%
Haute cour de justice	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%
<b>TOTAL CREDITS ALLOUES AUX MINISTÈRES</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

# TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMICO-SOCIAL ET EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018 ET A FIN MARS 2019</b> .....	<b>5</b>
1.1 CONTEXTE POLITIQUE.....	5
1.2 CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL.....	6
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018 ET FIN MARS 2019.....	7
<b>CHAPITRE 2 : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE DE 2018 A AVRIL 2019</b> .....	<b>8</b>
2.1 ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	8
2.1.1 Croissance .....	8
2.1.2 Inflation.....	9
2.2 SITUATION MACROECONOMIQUE DU CONGO.....	10
2.2.1 Croissance .....	10
2.2.2 Inflation.....	11
2.2.3 Secteur extérieur.....	11
2.2.4 Monnaie.....	12
<b>CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES DE 2020 A 2022</b> .....	<b>13</b>
3.1 PRINCIPALES HYPOTHESES AU NIVEAU INTERNATIONAL.....	13
3.1.1 Croissance économique.....	13
3.1.2 Inflation .....	14
3.1.3 Les marchés des produits de base.....	14
3.2 PRINCIPALES HYPOTHESES AU NIVEAU NATIONAL .....	15
3.2.1 Croissance économique.....	15
3.2.2 Secteur extérieur .....	15
3.2.3 Monnaie.....	16
3.2.4 Inflation .....	17
<b>CHAPITRE 4 : LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MOYEN TERME</b> .....	<b>18</b>
4.1 ORIENTATION BUDGETAIRE POUR LA PERIODE 2020-2022 .....	18
4.2 PRINCIPAUX OBJECTIFS VISES .....	18
4.3 PROJECTIONS DES RESSOURCES ET DES DEPENSES BUDGETAIRES POUR LA PERIODE 2020-2022.....	19
4.3.1 Projection des ressources budgétaires .....	20
4.3.2 Projection des dépenses budgétaires .....	21
a. Pour les dépenses du Budget général .....	22
b. Pour les charges des Budgets annexes et des Comptes spéciaux du Trésor .....	23
4.3.3 Projection des soldes .....	24
4.3.4 Projection de la dette publique sur la période 2020-2022.....	24
4.3.5 Evolution du financement sur la période 2020-2022.....	25
4.3.6 Aperçu sur la situation des critères de convergence .....	26
4.3.7 Allocations des ressources budgétaires par secteur sur la période 2020-2022.....	27
a. Allocations des ressources budgétaires par secteur sur la période 2020-2022 .....	27
b. Allocations des ressources budgétaires par secteur pour l'année 2020 .....	27
<b>CHAPITRE 5 : FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>29</b>
5.1 A COURT TERME.....	29
5.1.1 AU NIVEAU INTERNATIONAL .....	29

5.1.2	AU NIVEAU INTERNE .....	30
5.2	A MOYEN TERME.....	31
<b>ANNEXES</b>	.....	<b>32</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	.....	<b>37</b>